



Chargé·e de projet culture, art et territoire schéma départemental des pratiques amateurs h/f

CDI

Date de mise en ligne : **25/08/2023**

Date limite de l'offre : **20/09/2023**

Intitulé du poste : **Chargé·e de projet culture, art et territoire schéma départemental des pratiques amateurs h/f**

Région : **Île-de-France**

Département : **93 - Seine-Saint-Denis**

Type de métier : **Action culturelle / Médiation**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **à préciser suivant expérience candidat**

Niveau de rémunération : **à préciser suivant expérience candidat.e**

Département de la Seine Saint Denis

Adresse mail de la structure : chprieur@seinesaintdenis.fr

Adresse : **Département de la Seine-Saint-Denis**

Code postal : **93000**

Ville : **Bobigny**

Site web :

<https://emplois.seinesaintdenis.fr/7335/1/un-e-charge-e-de-projet-culture-art-et-territoire-schema-departemental-des-pratiques-amateurs-h-f>

Description du poste :

Le Département de la Seine-Saint-Denis

Qui sommes-nous ?

Avec 8 000 agent·e·s départementaux et près de 200 métiers, le Département de la Seine-Saint-Denis est le premier employeur public du territoire. Nos missions couvrent des domaines variés tels que le social, la petite enfance, l'éducation, l'aménagement ou la culture et proposent ainsi de nombreuses opportunités de mobilité.

Employeur responsable, nous œuvrons à ce que notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire. Ainsi, nous sommes fiers d'être la première Collectivité à avoir été doublement labellisée : Diversité et Égalité Femme / Homme.

Direction

Au sein de la DCPSL, le service culture art et territoire (SCAT) assure la mise en œuvre de la politique culturelle départementale. Il est composé de deux bureaux : le bureau du développement artistique et culturel du territoire (BDACT) et le bureau du parcours d'éducation artistique et culturelle (BPEAC), qui sont appuyés par une équipe de gestion administrative et financière.

La politique culturelle du Département se déploie dans l'ensemble des champs disciplinaires (spectacle vivant, arts visuels, art dans l'espace public, cinéma, littérature, éducation artistique et culturelle, éducation aux médias à l'information et pratiques amateurs) et se construit dans le cadre de partenariats avec un grand nombre d'acteurs artistiques et culturels ou institutionnels (DRAC, villes...). Elle s'appuie également sur l'activation de dispositifs dédiés à des publics (Plan la culture et l'art au collège - parcours et résidences), programme « AGORA », schéma départemental des pratiques amateurs « Cap'Amateurs », parcours autonomie, culture et sport ...) et de ressources dédiées, notamment la collection départementale d'art contemporain.

Dans un contexte de mutations territoriales fortes et de la mise en place de la feuille de route de la mandature, le service doit être force de proposition pour faire évoluer les différents leviers de la politique culturelle départementale dans un contexte budgétaire qui demeure contraint.

Raison d'être du poste

Le/La chargé.e de projet Pratiques amateurs contribue à la mise en œuvre des orientations de la politique culturelle départementale relatives au parcours artistique et culturel de l'habitant.e tout au long de la vie. Dans ce cadre, il/elle pilote notamment le schéma départemental Cap'Amateurs, en inscrivant ses missions dans un travail de relation avec les acteurs des pratiques et enseignements artistiques, les communes et EPT. Il/Elle coordonne et met en œuvre des dispositifs, projets, expérimentations ou démarches et suit un certain nombre de partenaires dans le domaine des pratiques amateurs et de l'enseignement supérieur.

Missions principales

Assurer la mise en œuvre des orientations de la politique culturelle départementale et du projet de direction de la DCPSL autour des enjeux de pratiques artistiques et culturelles de l'habitant.e, en lien avec les acteurs, réseaux artistiques et culturels, communes et EPT du territoire.

Piloter, expertiser et évaluer des projets et des dispositifs dans le cadre du développement du PEAC et des pratiques amateurs, contribuer à la mise en œuvre du schéma départemental dédié et à son évaluation.

Dialoguer activement avec les différents acteurs du territoire et les accompagner, faire le lien avec les porteurs de projets, être force de proposition en matière d'émergence de projets et d'élaboration de démarches ou dispositifs, suivre et porter une expertise sur les projets soutenus en fonctionnement comme en investissement. Représenter le Département dans les instances de suivi des différents partenaires.

Contribuer au bon fonctionnement du bureau et du service dans le cadre d'un travail en équipe, assurer la veille relative à son secteur et son partage à l'échelle du service, appuyer le BDACT sur les enjeux de coopération territoriale avec les villes et EPT.

Travailler en transversalité avec les services de la DCPSL, des autres Directions (enfance et famille, éducation et jeunesse, parcs départementaux...) et les partenaires institutionnels (Rectorat, DRAC, Région...) autour d'objectifs et de projets partagés.

Assurer le suivi administratif des dossiers relevant de son secteur (instruction des dossiers, mise à jour des outils de suivi...). Rédiger des notes, des rapports et délibérations, des fiches thématiques et synthétiques, des conventions et avenants financiers, utiliser et développer des outils de suivi pour rendre compte à sa hiérarchie.

Profil

Niveau d'études : Bac + 3 / Bac +5

Diplômes requis : diplôme permettant l'accès au concours d'attaché.e territorial.e, attaché.e de conservation du patrimoine, bibliothécaire (catégorie A) et diplôme permettant l'accès aux missions de l'enseignement artistique de catégorie A

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire requise(s)

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Prieur**

Prénom : **Chrystelle**

Adresse mail : chprieur@seinesaintdenis.fr